



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

6.1.14

Fusion proposée par le Canton

Article proposé par la commission

Si le besoin l'exige et aux conditions prévues par la loi, le Canton peut décider de soumettre au vote de leur corps électoral la fusion de deux ou plusieurs communes ou la modification des limites entre communes.

Discuté le
Décision
pour contre abs.

Proposition de minorité Lyon

Fusion a) volontaire

En principe, les communes ne peuvent modifier leurs limites ou fusionner sans l'accord de la majorité de leur corps électoral.

Modification de l'art. et ajouts de 3 art.

Discuté le
Décision Retiré
pour contre abs.

Proposition de minorité Lasserre

Suppression de l'article

Discuté le
Décision Retiré (avant discussion)
pour contre abs.

Proposition de minorité Lyon

Fusion b) proposée

Si le besoin l'exige et aux conditions prévues par la loi, le Canton peut décider de soumettre au vote de leur corps électoral la fusion de deux ou plusieurs communes ou la modification des limites entre communes.

Reprise de l'art. de la commission en point b)

Discuté le
Décision Retiré
pour contre abs.

Proposition de minorité Lyon

Fusion c) obligatoire

1. Si le besoin l'exige et aux conditions prévues par la loi, le Canton peut décider la fusion de deux ou plusieurs communes, ou la modification des limites entre communes.

2. Les communes concernées doivent être entendues.

Ajout d'un art. c)

Discuté le
Décision
pour contre abs.

Proposition de minorité Lyon

Critères pour la délimitation du territoire cantonal

Pour établir le catalogue indicatif de même que dans les cas de fusion proposée et obligatoire, les autorités compétentes tiennent compte de la capacité des communes à assumer leurs tâches, de leur capacité financière, des particularités locales tant géographiques que culturelles, des relations préexistantes entre communes et des exigences d'une gestion efficace au service de leur population.

Ajout d'un article

Discuté le
Décision
pour contre abs.

Amendement Groupe Libéral

Suppression de l'article

Discuté le
Décision
pour contre abs.



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

Amendement Groupe Radical

Suppression de l'article

Discuté le

Décision

pour

contre

abs.
